



LE PRÉSIDENT

Tél : 27 20 21 29 81 / 07 59 70 94 79
Courriel : cijp.ci@yahoo.com
Site : cijp.communication.gouv.ci

Communiqué de presse n°01/2022 de la C.I.J.P

Le Président de la Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel et de Professionnel de la Communication (CIJP) informe l'ensemble des professionnels de l'information et de la communication que la Commission a achevé ses travaux de délibération pour la délivrance de la carte CIJP 2022.

Par ailleurs, la Commission a décidé de **proroger la validité des cartes CIJP 2021 jusqu'au 31 janvier 2022.**

Abidjan, le 04 janvier 2022

COULIBALY Vamara